

*Le Heur* no 10 octobre 1965

Une façade du côté du parc. Niveau 1 : les services ; niveau 2 : le restaurant, le hall d'entrée, les chambres des vieux ménages ; niveau 3 : les chambres des autres pensionnaires.

Photos Thiran, Tetre.

## LA MAISON DE RETRAITE DE CUESMES

ARCHITECTE : JACQUES DEGAND

INGENIEURS : GEENENS ET DOIGNY

MAITRE DE L'ŒUVRE : COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE DE CUESMES

### SITUATION

Face au Square de la Résistance, dans le nouveau quartier de Cuesmes (Hainaut).

### PROGRAMME

Maison de retraite pour 40 personnes, des deux sexes. Le détail du programme est celui qu'impose aux Commissions d'Assistance Publique le Ministère de la Santé.

### PARTI ARCHITECTURAL

#### Le terrain.

De forme irrégulière, limité par 3 voiries, le terrain présentait l'aspect d'une cuvette. Il s'ouvrait au N.-O. sur un square et au S.-E. sur une placette. Les autres côtés (N.-E., S.-O.) donnent sur les jardins des maisons voisines.

Deux éléments importants : l'orientation S.-E. pour les chambres et à l'infirmerie, le côté attractif (square) réservé à la partie diurne (restaurant, séjours, vieux ménages).

Le bâtiment principal se situe à 22 m de la voirie (square). Ce recul était nécessaire étant donné la proximité des habitations voisines, de plus il permettait la création d'une zone de verdure avec bancs de repos, promenades, etc.

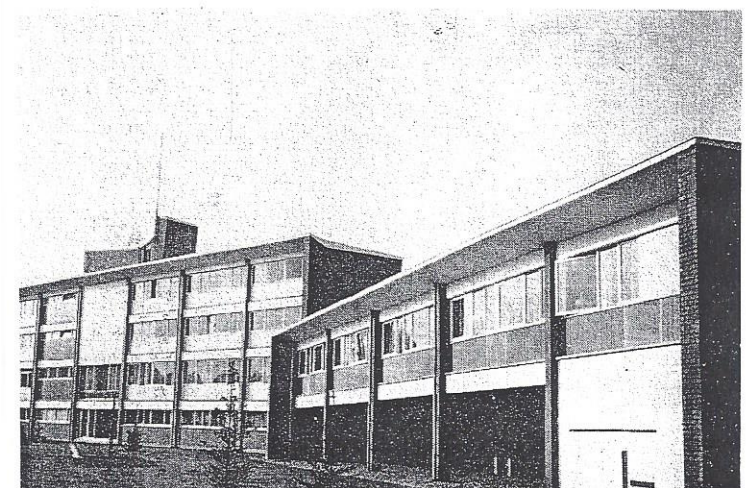
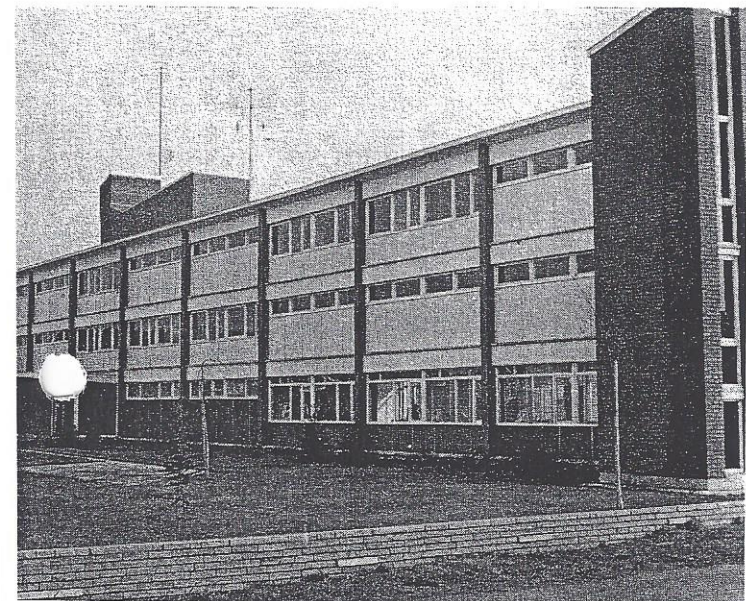
L'entrée, décalée sur la gauche, est marquée par l'avent abritant le bureau de la Directrice. Ce bureau commande le hall d'entrée, le parloir, l'escalier, l'ascenseur, les vestiaires, les sanitaires, locaux nécessitant une surveillance. Le restaurant se trouve en bout d'aile et bénéficie d'un bon ensoleillement et de la vue sur le square.

Les salles de séjour prennent leur jour vers le square et les cloisons du dégagement sont largement vitrées afin de laisser pénétrer le soleil.

Les salles de séjour des hommes (fumeurs et non fumeurs) sont séparées par une baie vitrée afin de donner une impression d'espace.

En haut : Façade au N.-O. L'entrée du complexe.

En bas : Façades côté parc. A l'avant-plan : l'infirmerie orientée au Sud.



Les vieux ménages possèdent leur entrée particulière, ils complètent le bâtiment principal et sont dirigés vers le côté attractif.

Au rez-de-chaussée se trouve également l'infirmierie, détachée du bâtiment principal. Elle est orientée vers le Sud et en communication avec l'appartement de la Directrice, placé en bout d'aile.

Au premier étage, vers le S.-E., les chambres pour les femmes.

Le second étage est réservé aux hommes.

Les sanitaires, superposés pour faciliter le groupement des canalisations, sont situés au centre du bâtiment, ce qui réduit les parcours.

L'escalier de secours se situe à l'extrémité du complexe. Une réserve (placard) y est intégrée.

La configuration du terrain (en cuvette) impliquait la solution adoptée pour les sous-sols. Le niveau bas de la cuvette se trouve à 3 m environ en dessous de la voirie (côté square). Ces sous-sols comprennent tous les services : cuisine, buanderie, couture, repassage, réfectoire, vestiaire et sanitaires du personnel, atelier de bricolage, salle d'exposition des corps, etc. Ces locaux sont bien éclairés. L'accès à la cuisine se fait par une rampe issue de la voirie latérale.

La chaufferie, placée au centre du bâtiment, est alimentée directement par les soupiraux prévus aux façades.

## TECHNIQUE

Ossature en béton armé constituée par des portiques disposés tous les 6 m, avec poutres maîtresses longitudinales, ce qui permet de libérer les surfaces intérieures.

Hourdis à coffrages perdus.

Remplissages en façades (allèges) réalisés à l'aide de panneaux isolants (glasal, bois baké, etc.).

Cloisons légères et isolantes pour les séparations intérieures.

Installation électrique encastrée.

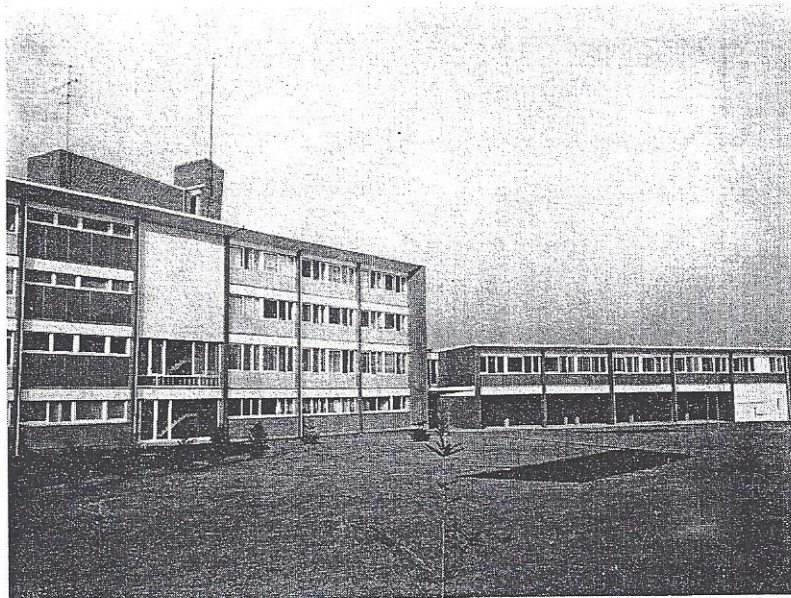
Canalisations de gaz et d'eau dans des gaines visibles raccordées à la voirie.

Chauffage central au charbon, radiateurs en fonte.

Revêtement en grès dans les sanitaires.

Revêtis métalliques pour toutes les menuiseries intérieures avec portes à peindre.

Couverture réalisée à l'aide de hourdis à coffrages perdus, avec béton de pente couvert d'une chape asphaltique.



Façade du côté parc, au S.-E. Dans le fond, l'infirmierie. Entre les deux bâtiments, l'entrée des vieux ménages.

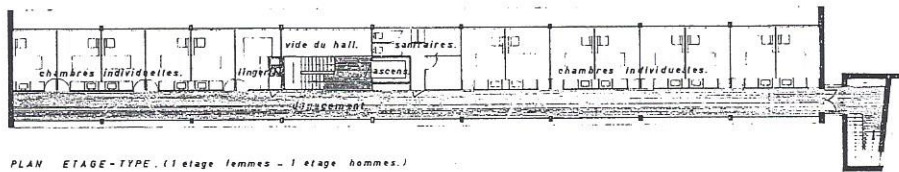
Les techniques spéciales : bétons armés, chauffage, électricité, etc. ont été étudiées par les ingénieurs Geenens et Doigny, de Bruxelles.

## ESTHETIQUE

Le but poursuivi par l'auteur était de se détacher de la conception habituelle des maisons de retraite et de faire un bâtiment clair et sain, faisant plutôt songer à un hôtel où les vieillards passeraient leurs vacances.

Pour les façades, le blanc domine et s'accorde harmonieusement avec le ton rouge foncé des deux pignons et le ton bleu de la corniche.

Le recul adopté permet l'aménagement d'un petit parc dont les bancs sont très appréciés.



PLAN ETAGE-TYPE. (1 étage femmes - 1 étage hommes.)

